

Groupement pour la protection de Carouge

bulletin d'information

Notre site internet: www.leboulet.ch *Le Boulet est sur Facebook*

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Mars 2025 n° 01/25 tirage 300 exemplaires

Messagerie: info@leboulet.ch

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

ENJEUX AUTOUR DES PLACES

Carouge est une cité connue pour ses places. La place du Marché, celle du Temple et celle plus récente de Sardaigne constituent des pôles d'activités à l'année ou saisonnières. D'autres places, telle celle du Rondeau ou celle également plus récente de l'Octroi, sont amputées d'une véritable fonction de place par leur situation à des axes de circulation.

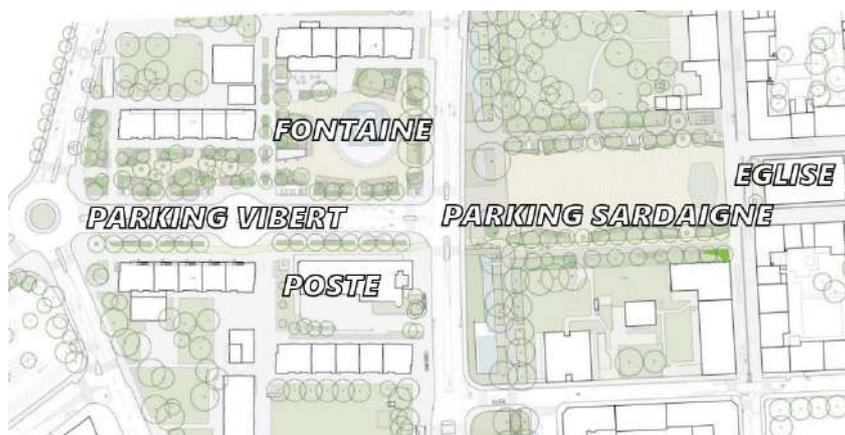
Les récents projets de développement de Carouge dans la partie carougeoise du PAV au secteur de l'Etoile ont donné lieu dès 2015 à des MEP (mandats d'études parallèles) parmi lesquels figurait



un projet d'aménagement de place au cœur de ce futur quartier. Cette place sera destinée à être encadrée par quatre îlots d'immeubles de sept à neuf étages ainsi que par trois tours de grande hauteur qui pourraient atteindre près de soixante étages. Il n'en reste pas moins que la future place de l'Etoile constituera l'espace public majeur de ce quartier et que le projet primé et présenté

à la salle des Fêtes de Carouge en novembre 2024 prévoit de réaliser une place dite alluviale. Il s'agirait, comme nous l'avons évoqué dans notre dernier bulletin, d'un projet conséquent pour notre Commune et pour le PAV.

Au centre de Carouge, un autre projet d'aménagement en lien direct avec des espaces urbains et une place publique retient l'attention. En effet, dès 2016, l'étude d'un projet de démolition et reconstruction du parking Vibert est en cours. Construit lors de l'édification des Tours dans les années 1960, ce parking a été réservé jusqu'à ce jour aux habitants du quartier. Depuis quelques années sa gestion directe a été confiée par la Ville de Carouge à la Fondation des parkings. Dès



2010, le canton enjoint la Commune de procéder à une mise en conformité de ce parking sur lequel circulent des convois de bus, car la dalle de surface ne répond plus aux normes de sécurité.

Le voisinage de la place de Sardaigne n'est pas sans conséquence pour ces études. Ainsi, au fur et à mesure de l'avancement desdites études viennent se greffer diverses demandes complémentaires, comme la possibilité de déplacer l'entrée actuelle du parking de

Sardaigne pour libérer la circulation au centre de Carouge ou encore la possibilité d'adjoindre une couverture plus ou moins permanente en surface, ceci en lieu et place des grandes tentes installées lors de diverses grandes manifestations (Promotions, la Vogue, patinoire, etc.).

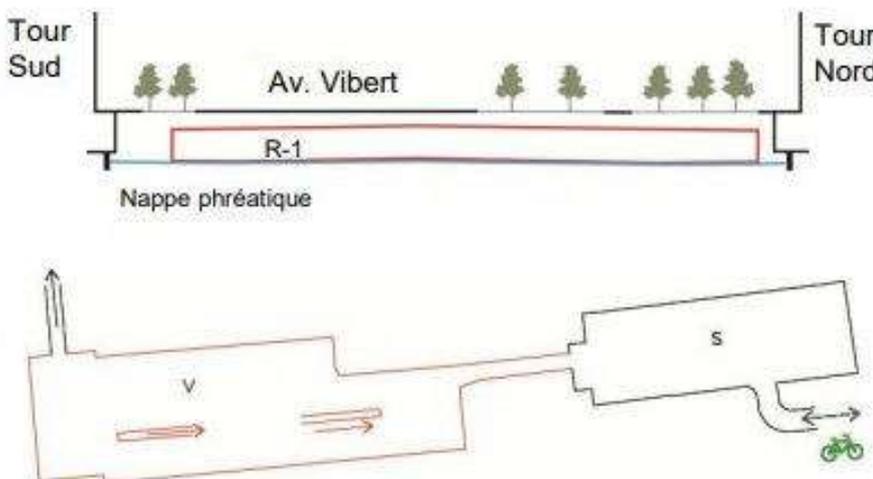
Par ailleurs, à l'intérieur du parking Vibert, l'état de dégradation de la dalle supérieure, consécutif principalement à des infiltrations d'eau de surface, s'est poursuivi et il devient là aussi de plus en plus urgent de devoir procéder à une rénovation.



Finalement, au vu du nombre important de contraintes à prendre en considération et, compte tenu de l'importance des coûts potentiels de réalisation d'un tel projet, la décision est prise de confier à la Fondation des parkings un mandat d'évaluation du projet qui prenne en compte en particulier les modalités d'exploitation.

Cette expertise permettra de comparer plusieurs options possibles. Et cela notamment en envisageant une éventuelle mutualisation des deux parkings qui pourraient être reliés, comme c'est souvent le cas dans des situations analogues, par une galerie souterraine. Le fait de prendre en compte un type d'utilisateurs (habitants et commerçants) avec une partie accessible au public et d'augmenter ainsi leur capacité permet d'envisager un dénouement de ce dossier complexe. Pour le moment un consensus semble possible sur ce délicat dossier qui doit maintenant trouver un aboutissement.

Après avoir finalisé les questions liées à la circulation et à la mobilité qui doivent à la fois tenir compte de la proximité du centre historique et des projets de développement du secteur du PAV, ce projet devra encore intégrer la question des aménagements de surface. La place de Sardaigne devrait conserver une affectation polyvalente au gré des événements et des saisons et l'idée d'y installer une couverture permanente ne fait pas l'unanimité. Ceci notamment compte tenu du voisinage des Tours et des nuisances sonores que pourrait causer une telle installation toutes saisons. A cela s'ajoute le fait qu'une place en plein air et en milieu urbain joue un rôle social et convivial pour toute la population. L'idée même d'une appropriation qui serait rendue possible par l'installation d'une couverture permanente n'est pas souhaitable.



UNE PLACE AU CENTRE COMMUNAL ?



Pendant de nombreuses années les fêtes du Premier août avaient lieu au centre communal et un grand feu de joie était allumé sur la place située à l'arrière de l'ancien bâtiment du théâtre.

Cette place publique était le seul espace de ce type dans le quartier dit du secteur Est de Carouge, lequel a connu ces dernières années un large développement.

Ainsi dès cette année, l'achèvement du nouveau bloc de la cité Léopard correspond à l'arrivée d'une nouvelle population. Au cours

de ces dernières années l'achèvement de plusieurs constructions dans le secteur des rues des Horlogers et des Menuisiers déjà ont contribué à une forte densification du secteur. A cela va s'ajouter l'édification de plusieurs immeubles dans le quartier de la Tannerie.

La construction en 2022 d'un nouveau théâtre a eu comme conséquence la disparition d'une surface de neuf mille mètres carrés d'espace public. Certes, ce nouveau théâtre est une réussite, mais une réflexion s'impose à l'échelle du quartier, et en particulier au voisinage direct de la salle communale. Cette place, qui a disparu, avait également un usage ouvert à toute la population carougeoise.

Or, la possibilité de restituer dans ce secteur une nouvelle surface d'espace public a surgi récemment. La Commune en effet s'est portée acquéreur d'une nouvelle parcelle actuellement enserrée entre deux propriétés communales et jouxtant le petit parc pour enfants. Il devient désormais envisageable de créer un espace à vocation publique et ceci dans le voisinage immédiat des jardins bordant les arrières cours des immeubles de la rue Ancienne. Cette nouvelle parcelle se prêterait tout particulièrement à l'aménagement d'un parc, et en partie, à la restitution d'une place.

Au surplus, un tel aménagement déboucherait sur un accès direct depuis la rue des Moraines, car il existe déjà un passage ouvert sous un immeuble communal propriété de la Fondation immobilière. Nul doute que ce dossier va revenir en ligne de mire au cours de ces prochains temps.

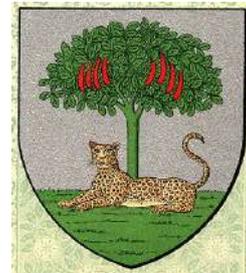


Une vue aérienne nous montre l'emplacement de la parcelle dont la Commune a validé l'acquisition (en traitillés). Entre les flèches se situe l'espace de ce qui pourrait devenir un nouveau parc avec une place publique.



CAROUGE AU FIL DU TEMPS...

Documents réunis par Bernard Bard



LES PORTIQUES DU CIMETIERE DE CAROUGE



Porte d'entrée monumentale construite en 1778 par l'architecte Giuseppe Battista Piacenza.

Elle fut démolie en 1880.

(DR)

Le cimetière municipal prit son emplacement actuel en 1856

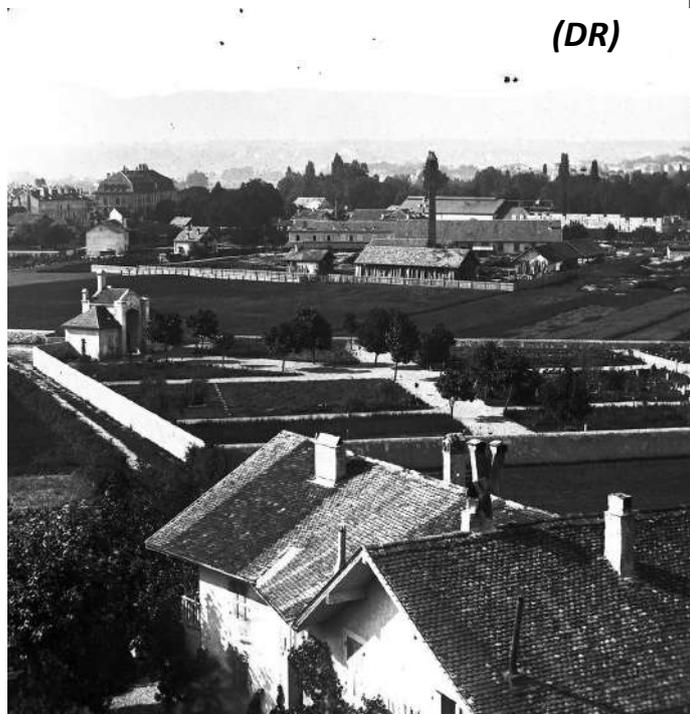
Et fut agrandi en 1866, date où le nouveau portique est commandé à l'architecte Jean-Marie Gignaux

(DR)



3^e quart XIX^e siècle

Vue du cimetière de Carouge

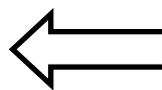


(auteur inconnu)

BGE—Centre iconographique Genève)



L'ancien portique du cimetière de Carouge sera démolie 1960 pour permettre une reconstruction de la chaussée et d'un collecteur desservant les rues Joseph-Girard et de la Fontenette.



(DR)

31 octobre 1953—Vue de l'ancien portique du cimetière de Carouge—au fond rue de la Fontenette, à gauche rue des Moraines et au centre, démarrage de la construction de la future Cité Léopard.

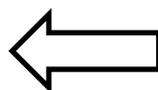


(Archives de Carouge—Fonds Pertin)



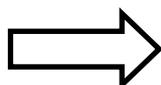
1975—Nouvelle entrée du cimetière de Carouge

(Archives de Carouge—DR)



2021—Vue sur l'entrée du cimetière de Carouge

(Bernard Bard)



Sources

Journal Le Carougeois—
Dictionnaire Carougeois



CRUES DE L'ARVE ET DE LA DRIZE



15 novembre 2023

L'Arve est une rivière impétueuse qui se caractérise par un débit de type torrentiel. Au temps passé nombre de ses crues ont déjà causé des dommages, notamment en 1799 où une partie de la rive carougeoise a été arrachée, ou encore en 1888 ou en 1930 par exemple.

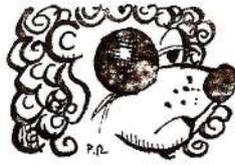
De nos jours, le bétonnage croissant des sites du bassin versant en amont, d'Annemasse à Chamonix, amplifie ce phénomène. Le 4 mai 2015 et le 15 novembre 2023 il a fallu, pour cette raison, fermer plusieurs ponts, tels ceux du Val-d'Arve, de la Fontenette et des Acacias pendant la crue.

Le 15 novembre 2023 à 05 h 00, on trouvait sur le site officiel de l'Etat de Genève l'information suivante: *La crue atteint son pic à Reignier-Esery (Station d'Arthaz). Le niveau a frôlé les 5.00 m, une hauteur jamais enregistrée par l'Arve. En tenant compte du temps d'écoulement de la rivière lors des crues, estimé entre 2h30 et 3h, la pointe de la crue devrait atteindre Genève entre 7h30 et 8h00.* Par chance seules des stations de pompage et des déversoirs d'orage ainsi que des caves ont été sinistrés. De nos jours, outre les 400 000 tonnes de matière en suspension transportées chaque année par cette rivière, ce sont surtout les accumulations de bois flottants retenus par les ponts que craignent les services de sécurité. L'érosion des piles des ponts et celle des berges sont aussi un titre de préoccupation. Certains spécialistes mettent en garde qu'en cas de très forte crue l'inondation ne vienne à sinistrer des « bas quartiers de Genève ». En l'absence du barrage du Seujet qui a stoppé pendant la crue le flux du Rhône, il aurait même pu se produire que l'Arve refoule en direction du lac, car ce fut le cas autrefois pour les moulins du pont de l'île.



Un autre sujet de préoccupation est le lit de la Drize. Son bassin versant qui s'étend de Collonges-sous-Salève à Carouge, après avoir traversé notamment Troinex, recueille aujourd'hui également les eaux de surface lors d'épisodes orageux. Et ce sera demain le cas dans le futur secteur élargi du PAV. Au-delà de la question strictement écologique d'une remise à ciel ouvert du tronçon canalisé en sous-sol sous la Praille, il faut savoir que cette petite rivière créera un axe structurant dans le futur complexe de constructions qui sera édifié. Lors des grandes pluies la Drize remise à ciel ouvert recueillera surtout les eaux de ruissellement de tout son futur bassin versant. Une prévention aux inondations à venir s'impose.

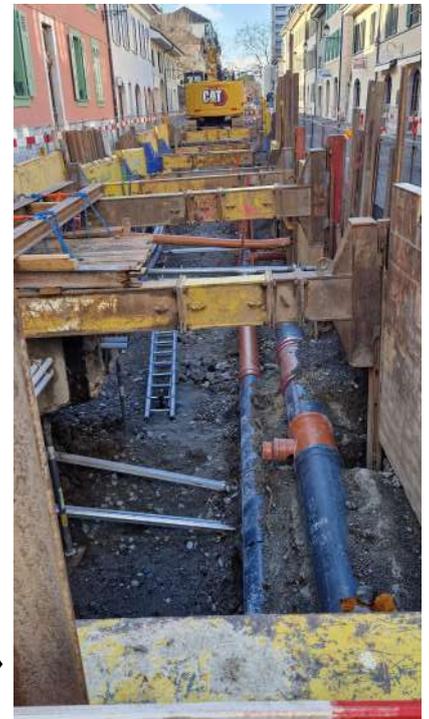
Coups d'œil à travers Carouge



Un nouveau tronçon de piste cyclable va être construit face à la clinique de Carouge à l'avenue Cardinal-Mermillod. En l'absence de concertation avec les riverains, sa mise au point a été laborieuse et a nécessité plusieurs amendements lors de son passage au Conseil municipal.



Le chantier de la rue du Collège est à une phase critique avec des fosses dépassant quatre mètres de profondeur et qui ont nécessité la pose de palplanches. Le choix regrettable de vouloir planter dans cette rue des arbres implique des superpositions de conduites et complique pour beaucoup le cadastre du sous-sol.



La pose hivernale d'un igloo à la place de l'Octroi a un peu contribué à l'animation de cette place orientée plein nord, et dont le front commercial n'est plus très actif.



Nouvelle Cité Léopard: en ce début d'année les derniers occupants se sont installés. Dans les rez-de-chaussée on trouvera notamment un restaurant participatif, *le félin*, une ludothèque, un magasin Denner ainsi que d'autres activités.



Depuis la période de la pandémie de Covid, le nombre de propriétaires de chiens s'est accru à Carouge. La question des zones d'ébats pour chiens et de parcs à chiens est revenue à l'ordre du jour. La décision de principe de prévoir un parc à chiens en contrebas du parc Battelle est à l'étude.

ACTIVITES DE PRINTEMPS



"Le Boulet" est une association typiquement carougeoise, elle rassemble tous ceux qui sont décidés à oeuvrer pour le bien et l'avenir du Vieux-Carouge et des zones environnantes, cela dans un forum ouvert et permanent.

Ce groupement refuse les obédiences et il n'est pas un parti politique; il est ouvert à toutes les tendances sans distinction.

Il a pour objectif d'assurer un travail d'information et d'agir en vue des buts qu'il entend défendre.

En se proposant d'établir aussi une tribune libre, il ne craint pas les opinions diverses mais son but n'est pas le polémique; chacun peut s'y exprimer et c'est à ce titre qu'aujourd'hui nous diffusons le prospectus suivant donnant matière à réflexion.

Pour la actualité :
J. Guillemin



MERCREDI 9 avril 2025 à 18 h 30

Exposé de Pierre Baertschi, président du Boulet

Le Boulet: rétrospective sur 50 ans d'activité

Dans l'arcade située rue Jacques-Dalphin n° 22



MERCREDI 14 mai 2025 à 18 h 30

Exposé de M. David Ripoll, historien de l'art

Genève, la ceinture fazyste 1850-1914

Présentation du dernier volume paru en 2024 dans la collection Les monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse

Local du

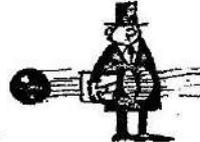
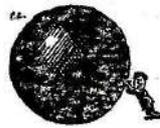
Club des Aînés bd des Promenades 18



MERCREDI 18 juin 2025 dès 18 h 30

Fête des cinquante ans du Boulet

Soirée organisée dans les locaux du Club des Aînés bd des Promenades 18



MERCREDI 17 septembre 2025 à 18 h 30

Assemblée Générale ordinaire

Salle du Rondeau bd des Promenades 26

SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch